

# Je m'engage

# Contrat d'engagement Saison 2020-2021

## Mes coordonnées

- NOM .....
- Prénom : .....

## Je choisis mon panier et mon mode de règlement :

	<b>Montant total du contrat :</b> ..... points x 1 € = ..... €
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> En 1 fois <input type="checkbox"/> En 2 fois soit 2 chèques de ..... €
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le paiement s'effectue par chèque à l'ordre du « Rucher des Lys » : Le premier chèque sera encaissé à la signature du contrat (septembre 2020) et le deuxième (le cas échéant) en novembre 2020.</li><li>• Les points peuvent être utilisés librement sur la saison, selon les produits disponibles. <b>Un minimum de 4 points devra toutefois être utilisé par distribution.</b></li><li>• Si en cours de saison, la consommation (qui pourra être consultée chaque mois) dépasse le nombre de points initialement prévus, il sera possible de souscrire à une rallonge (1 € = 1 point).</li><li>• <b>A la fin de la saison, tous les points devront être soldés sinon ils seront perdus.</b> Attention : Le stock peut diminuer en fin de saison, donc le choix aussi.</li></ul>	

## Lieu de distribution où je choisis de venir chercher mon panier :

- Rixheim, mardi de 18h à 18h45    L'apiculteur
- Huningue, mercredi de 18h à 19h

Fait le :



## AMAP Rucher des Lys



### Producteur

Le Rucher des Lys  
**Florent HOUNKPATIN**  
2 Avenue de Bâle  
68330 HUNINGUE

06.21.08.52.34.

rucher-des-lys@hotmail.com  
Page Facebook : Rucher des Lys

[www.rhenamap.org](http://www.rhenamap.org)

Vie du réseau ■ Recettes ■ Zoom sur les fermes

L'AMAP Rucher des Lys  
Fait partie du réseau



# Un engagement réciproque

## Engagement en tant qu'apiculteur de l'AMAP

Je m'engage à :

- Adhérer et respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP
- Participer à la vie de notre association et être présent à chaque distribution prévue
- Exercer une apiculture locale et particulièrement ciblée sur les floraisons spontanées
- Informer n'être pas certifié en agriculture biologique mais travailler à une conversion dans les 5 ans suivant mon adhésion à Rhénamap (2018)
- Découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire.

## Engagement en tant que consomm'acteur

Je m'engage à :

- Adhérer et à respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP. Je m'engage à **partager les risques liés à la production, intempéries, ravageurs et maladies.**
- Respecter la durée du contrat (en cas de désistement en cours de saison, les montants resteront dus jusqu'à la fin de la saison et les montants encaissés ne pourront être remboursés)
- Venir récupérer mon panier ou le faire récupérer par un tiers de mon choix. Je ne peux pas demander de récupérer mon panier lors de la prochaine distribution si je ne suis pas venu le retirer.
- Retourner les pots vides et propres à l'apiculteur
- Participer à la vie de notre association
- Découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire

*La vie de notre association, sa convivialité, son état d'esprit, sa bonne humeur, sa solidarité demande une participation collective. Ainsi, moi, en tant que producteur, et nous en tant que consom'acteurs, nous participons, dans la mesure de nos disponibilités, à l'animation de notre AMAP (fêtes, repas, lettres, recettes de cuisine, préparation de paniers, distribution, coup de main à la ferme) afin qu'elle soit un lieu où l'on se sente bien, un lieu où il fait bon vivre !*

# Informations pratiques

-Durée du contrat -

Septembre 2020 à Mai 2021 - (9 distributions : pas de distribution en juin, juillet et août)

## Lieux de distribution

**Rixheim**, mardi de 18h à 18h45

**Huningue**, mercredi de 18h à 19h

### Semaines de distribution :

**2020 :** n° 37, 41, 47, et 50

**2021 :** n°3, 7, 11, 15 et 19

**Pas de distribution en juin, juillet et août**

## Contenu du panier

**Miels :** fleurs, acacia, tilleul, crémeux, forêt, montagne, châtaignier

**Les spécialités :** miel à la cannelle, miel au gingembre, etc.

**Le panier est à composer parmi la gamme disponible.**

## Tarifs forfaitaires

**1 point = 1 €**

**Pots de 250 g :**

de 4 à 5,5 points selon les miels

**Pots de 500 g :**

De 7 à 8,5 points selon les miels

**Un minimum de 4 points doit être utilisé par distribution.**

*Vos chèques seront datés du jour d'émission et libellés à l'ordre du « Rucher des Lys »*

## Rhénamap

Lors de votre première inscription auprès d'une AMAP ou lors de votre réinscription, une cotisation annuelle de 15 € pour Rhénamap vous sera demandée. Celle-ci vous donnera ensuite accès à toutes les AMAP que vous désirez, qu'elles soient sur le même lieu de distribution ou non.

**AMAP Rucher des Lys**



**www.rhenamap.org**

# Je m'engage

(feuille à remettre à l'apiculteur)

# Les produits de l'AMAP \*

## Mes coordonnées

- NOM .....
- Prénom : .....
- Adresse : .....
- Code Postal : ..... Ville : .....
- Tel : ..... Mobile : .....
- Courriel (**EN MAJUSCULES**) :  
..... @.....

Cotisation Rhénamap 2020      N° carte de membre : .....

## Je choisis mon panier et mon mode de règlement :

	<b>Montant choisi pour le contrat :</b> ..... €
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>1 point = 1 €</b></li><li>• Les points peuvent être utilisés librement sur la saison, selon les produits disponibles. <b>Un minimum de 4 points devra toutefois être utilisé par distribution.</b></li></ul>
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> En 1 fois <input type="checkbox"/> En 2 fois soit 2 chèques de ..... €

## Lieu de distribution où je choisis de venir chercher mon panier :

- Rixheim**, mardi de 18h à 18h45
- Huningue**, mercredi de 18h à 19h

Le consomm'acteur

Fait le :

Miel de fleurs	250 g	4 pts
	500 g	7 pts
Miel de fleurs crémeux	200 g	4 pts
	400 g	7 pts
Miel d'acacia	250 g	4.5 pts
	500 g	7.5 pts
Miel de tilleul	250 g	4.5 pts
	500 g	7.5 pts
Miel de châtaignier	250 g	5 pts
	500 g	8.5 pts
Miel de montagne	250 g	5 pts
	500 g	8.5 pts
Préparation à base de miel	250 g	5 pts
Miel de fleurs pressé à froid	250 g	5 pts
Miel d'acacia ou de tilleul pressé à froid	250 g	5.5 pts

\* Selon disponibilité. 1 point = 1 €.

Le panier est à composer à chaque distribution selon les produits proposés par l'apiculteur.

**AMAP Rucher des Lys**

**AMAP Rucher des Lys**